

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CHER - ARRONDISSEMENT DE VIERZON

COMPTE RENDU DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept septembre, à 18h30, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la Grange de Chambord à LURY SUR ARNON en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain MORNAY, Président.

Date de convocation :

21 septembre 2021

Nombre de délégués

En exercice : 21

Présents : 18

Etaient présents : M. Alain MORNAY, Président, Mme Laure BAILLEUL, M. Bernard BAUCHER, Mme Chantal CREPAT, Mme Agnès DELANNOY, M. Alain DE GALBERT, M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, M. Jany FOUGERE, M. Eric KORCABA, M. Filipe MAIA, M. Jacky MORTIER, M. Olivier HOCHEDER, M. Rémy POINTEREAU, M. Damien PRELY, M. Pascal RAPIN, M. Thierry SIMONI, Mme Isabelle VILLEMONT, M. Julien YVON, membres.

Pouvoirs : Mme Cidalia DE SOUSA donne pouvoir à M. Jany FOUGERE

Absents/excusés :
Mme Pascale DIAS
Mme Muriel LECLERC

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer.

2021-69 Demande de subvention dans le cadre du plan de relance pour la transformation numérique des collectivités.

La Communauté de communes souhaite moderniser son outil numérique afin de développer l'interactivité avec les usagers notamment par la mise en place en ligne des outils suivants :

- refonte du site internet, l'actuel étant obsolète et peu évolutif, avec les services suivants :
- paiement de la redevance ordures ménagères directement via le site de la CDC (TIPI),
- remplissage et transmission de la fiche de réclamation pour la REOM par l'utilisateur,
- dans le cadre des animations culturelles et sportives pour les jeunes, possibilité de s'inscrire en ligne,
- mise en ligne de l'agenda des divers événements sur le territoire de la Communauté de communes, lequel serait alimenté par le secteur associatif.

Ce projet entre dans le cadre de dispositif « transformation numérique des collectivités territoriales » porté par France Relance et notamment l'axe 3C « *Financement d'un projet de transformation numérique ayant un impact concret dans la relation à l'utilisateur* »

Accusé de réception en préfecture
018-200070571-20210927-2021-69-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES		
Site internet	6 275	Plan de relance	8 400	89.7 %
Application d'information et d'alerte	3 089	Autofinancement CDC	964	10.3 %
	9 364		9 364	100 %

M. le Président propose :

- d'approuver le projet de transformation numérique ci-dessus présenté
- de solliciter une subvention d'un montant de **8 400 €** dans le cadre du dispositif France Relance,
- de l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de ce dossier et à signer tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le conseil décide **UNANIMEMENT** :

- d'approuver le projet de transformation numérique ci-dessus présenté
- de solliciter une subvention d'un montant de **8 400 €** dans le cadre du dispositif France Relance,
- de l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de ce dossier et à signer tous les documents s'y rapportant.

Le Président,
Alain MORNAV



Accusé de réception en préfecture
018-200070571-20210927-2021-69-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021